

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Arts - Parcours Médiation culturelle - Mineure Arts et Médias

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Arts - Parcours Médiation culturelle - Mineure Arts et Médias	Jury par défaut	Tous les candidats	230	2767	887	1156	14	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en arts, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence d'arts laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

- Connaissances solides en français, philosophie, histoire, géographie et langue Vivante
- Savoir construire un raisonnement impliquant logique et rigueur scientifiques
- Être en mesure de lire et écrire un texte long
- Être en mesure de décrire et analyser un document textuel ou iconographique
- Goût prononcé pour l'art et la culture, et pour la fréquentation des lieux d'art et de culture
- Goût prononcé pour le travail de groupe
- Intérêt pour la réflexion, individuelle et collective
- Connaissance d'une langue vivante étrangère au niveau B2

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence de Médiation culturelle a vocation à préparer les étudiants aux métiers de la médiation culturelle, et en particulier à ceux de la conception et de l'organisation d'événements dans le cadre de festivals, centres culturels, collectivités territoriales, théâtres, musées et toutes les structures œuvrant dans le champ de la culture.

Les enseignements assurent l'acquisition d'une solide culture générale nécessaire aux professionnels de la culture, ainsi que des connaissances en économie, droit, gestion, statistiques, méthodes d'enquêtes, indispensables à l'exercice d'un métier dans ce secteur.

Enseignements de L1 :

- Sciences sociales
- Mythologie et anthropologie culturelle
- Arts visuels et sonores
- Histoire et théorie de l'art
- Economie et politique de la culture
- Archives et patrimoine
- Langue vivante

En première année, la formation est complétée par une mineure Arts et Médias, à hauteur de 4,5 h d'enseignements hebdomadaires : lien entre médias et culture, économies et politiques en matière d'art et de culture.

A partir de la deuxième année, les étudiants se spécialisent dans l'un des six parcours suivants : Cinéma, audiovisuel et photographie ; Livres, écrits, BD et supports numériques ; Théâtre et arts de la scène ; Musique ; Musées, patrimoine et expositions ; Géopolitique et tourisme.

Un stage en 3e année de licence est intégré au cursus.

Cette licence vous intéresse ? Rendez-vous sur notre site [ESPACE LYCEEN](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en arts, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence d'arts laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

-

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	-		bilans et relevés de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	-		appréciation	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	-		Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Daniel Mouchard,
Président de l'établissement Université Sorbonne
Nouvelle Paris 3